Envoyé en préfecture le 01/12/2022
Reçu en préfecture le 01/12/2022
Publié le 01 DEC. 2022
ID : 031-213101876-20221128-2022_165-DE

EXTRAIT du REGISTRE
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE de FONSORBES

Département de la Haute-Garonne – Arrondissement de Muret – Canton de Plaisance du Touch

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit novembre, à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Fonsorbes s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme SIMÉON Françoise, Maire.

Présents :
Mmes BEAUFORT, BOBO, BRUN, CALVO, GOSSELIN, LACOSTE, MARNAC, ROUER, SIMÉON, VITET et VOISIN
MM. BAË, BATAILLE, BONNET, BRIANTAIS, CANILLO, CHOUARD, FÉDOU, GAUTHIER, JÉROME, LERAT, LORRAIN, LOUZON, MAILHÉ, PILET, RIVIER et SÉVERAC

Séance du
28novembre2022
Acte n° **2022-165**

Absent(s) représenté(s) :
Mme LE PRIOL a donné procuration à M. SÉVERAC
Mme RIPOLL a donné procuration à Mme LACOSTE
Mme STEMER a donné procuration à Mme CALVO
Mme VALENTI a donné procuration à Mme GOSSELIN
M. BARBA a donné procuration à Mme VITET
M. FRANCHINA a donné procuration à M. RIVIER

Conseillers en exercice :
33

Absent(s) : /

Conseillers présents :
27

Secrétaire de séance : M. RIVIER Pascal

Date de la convocation :
21 novembre 2022

Thème :4.1 – PERSONNEL TITULAIRES ET STAGIAIRES DE LA F.P.T.

Objet : Création d'un poste titulaire - Responsable du service entretien

M. SÉVERAC Philippe, Premier Adjoint délégué au secteur "Ressources Humaines et Dialogue Social", expose au Conseil Municipal que le candidat retenu suite aux entretiens de recrutement pour le poste de responsable du service entretien est sur un grade d'animateur principal de 2ème classe. Or, la délibération n° 2022-131 du 26 septembre 2022 ne prévoit pas ce grade.

Aussi, en application de l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique, M. SÉVERAC Philippe propose au Conseil Municipal d'ouvrir un poste, à temps complet, d'animateur principal de 2ème classe, à compter du 23 janvier 2022.

Ce dossier a été soumis à la commission du personnel du 9 novembre 2022 et au Comité Technique du 24 novembre 2022.

Entendu l'exposé de M. SÉVERAC Philippe, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

ARTICLE 1 : décide d'ouvrir le poste décrit ci-dessus.

ARTICLE 2 : dit que le poste sera intégré dans la prochaine mise à jour des tableaux des effectifs.

ARTICLE 3 : dit que la présente délibération sera télétransmise à la Préfecture de Haute-Garonne pour contrôle de légalité.

ARTICLE 4 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site Internet de la collectivité durant deux mois.

ARTICLE 5 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une insertion dans le tableau listant les délibérations du Conseil Municipal du 28 novembre 2022 publié sur le site Internet de la collectivité.

ARTICLE 6 : dit que la présente délibération sera exécutoire à compter de sa télétransmission au représentant de l'État dans le Département et de sa publication sur le site Internet de la collectivité.

ARTICLE 7 : dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la collectivité. Ce recours peut être effectué par le Téléservice Télérecours Citoyens www.telerecours.fr.

.../...

Envoyé en préfecture le 01/12/2022
Reçu en préfecture le 01/12/2022
Publié le 01 DEC. 2022
ID : 031-213101876-20221128-2022_165-DE

COMMUNE DE FONSORBES	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 novembre 2022 - acte n° 2022-165 - page 2/2
Thème :	4.1 - PERSONNEL TITULAIRES ET STAGIAIRES DE LA F.P.T.
Objet :	Création d'un poste titulaire - Responsable du service entretien

Mme la Maire et ses Adjoints sont autorisés à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Madame la Maire
SIMÉON Françoise

Le Secrétaire de Séance
RIVIER Pascal

MAIRIE DE FONSORBES (Haute - Garonne)

Délibération publiée sur le site Internet de la collectivité le 01 DEC. 2022

Tableau listant les délibérations du Conseil Municipal du 28 novembre 2022 publié sur le site Internet de la collectivité le 01 DEC. 2022